

# Résultats CAPA PEGC

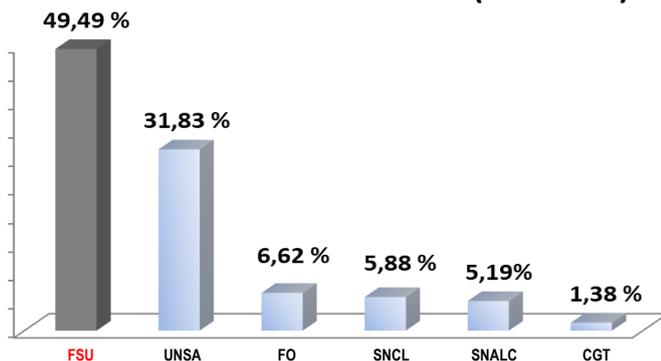
Avec un taux de participation de 41,27 %, lors du vote pour les Commissions administratives paritaires académiques (CAPA) des PEGC et malgré une baisse de 3 points par rapport au précédent scrutin, les listes SNUipp-SNES-SNEP-FSU poursuivent leur progression et confirment leur 1<sup>ère</sup> place avec 49,49 % des voix exprimées.

Nos listes arrivent en tête dans les 12 académies où elles étaient présentes et y obtiennent 22 sièges sur 23.

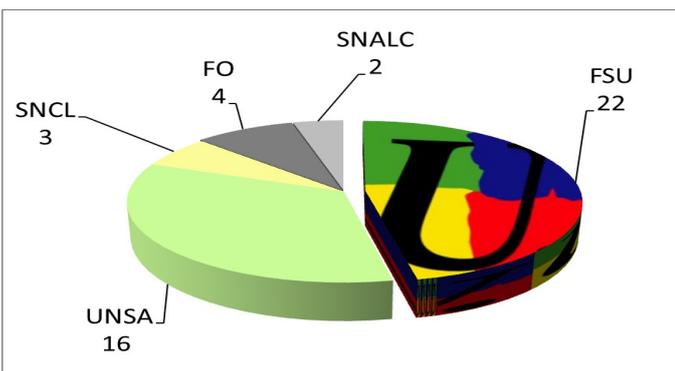
Dans 11 d'entre elles, les représentants de la FSU recueillent la majorité absolue et la totalité des sièges.

RÉSULTATS	Nb voix	Déc 18	Déc 14	Diff 18/14
<b>FSU</b>	<b>143</b>	<b>49,49 %</b>	<b>44,84 %</b>	<b>+ 4,65 %</b>
SE UNSA	92	31,83 %	23,80 %	+ 8,03 %
FO	18	6,62 %	8,17 %	- 1,55 %
SNCL/FAEN	17	5,88 %	15,83 %	- 9,95 %
SNALC	15	5,19 %	1,94 %	+ 3,25 %
CGT	4	1,38 %	0,82 %	+ 0,56 %
SGEN	0	0 %	3,17 %	- 3,17 %
SUD	0	0 %	0,72 %	- 0,72 %
SPEG/UER	0	0 %	0,72 %	- 0,72 %

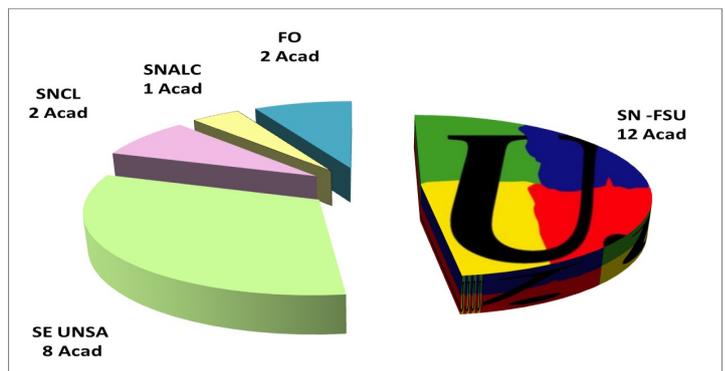
Résultats CAPA PEGC 2018 (voix en %)



CAPA PEGC 2018 : répartition des sièges



CAPA PEGC 2018 : syndicats majoritaires en sièges ou en voix



## Comité technique ministériel

### EN : la FSU toujours devant !

Le verdict des élections professionnelles au CTM est sans équivoque.

En obtenant 34,91 % des voix, la FSU reste la première fédération de l'éducation, avec près de 13,31 % d'avance sur la suivante, (UNSA : 21,60 %).

Elle est cependant légèrement en recul par rapport aux résultats de 2014 (35,50 %).

Le Comité technique ministériel de l'Éducation nationale (CTMEN) est

composé de 15 représentants. La FSU obtient 6 sièges, l'UNSA 4, FO 2, le SGEN-CFDT, le SNALC et la CGT, un chacun.

Ce résultat conforte la FSU à une place prépondérante dans le paysage syndical. Ce qui lui permettra de porter haut et fort l'exigence d'une politique édu-cative ambitieuse, sur les moyens consacrés par l'État à l'Éducation, notamment, en termes de personnels et de salaires.

### La FSU confortée !

Dans la plupart des secteurs où elle était présente, la FSU maintient ses positions. Elle confirme ainsi sa place de première organisation syndicale dans l'Éducation nationale, ainsi qu'à l'agriculture. Elle est en léger recul (-0,59%), mais reste la seconde organisation dans la Fonction publique d'État.

Avec une participation en baisse de 3 points par rapport à 2014, ce vote aura été marqué par des dysfonctionnements de même nature, surtout à

l'Éducation nationale, où des dizaines de milliers d'électeurs ont été empêchés de voter par les contraintes du mode de scrutin.

Au regard de ces résultats, la FSU est confortée dans sa volonté de poursuivre son action pour une école de la réussite pour tous, pour la défense et la revalorisation des métiers, pour des services publics de qualité, contre les politiques de suppression de postes, les réformes contestées